

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 19 novembre 2020 à 20h30

Absent(e)s excusé(e)s : Jean-Luc MAGNIN

Secrétaire de séance : Emilie VOLATIER

Compte-rendu de la réunion du 15 octobre 2020 :

Adopté à l'unanimité.

Présentation dossier défense incendie :

Le maire présente au conseil municipal le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie établi par le service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire.

L'efficacité d'une opération de lutte contre l'incendie dépend de la connaissance du risque mais aussi de la ressource en eau dont peuvent disposer les sapeurs-pompiers. En toute logique, les sapeurs-pompiers doivent pouvoir disposer en tout lieu et en tout temps de moyens en eau suffisants.

Les risques sont répertoriés par catégorie (courant ou particulier) qui induisent des besoins en eau différents.

Présentation de la carte de la commune avec identification par secteur des poteaux incendie existants, des points d'eau naturel ou artificiel.

Proposition de création d'une commission pour travailler sur l'inventaire de l'existant et d'un plan pluriannuel de travaux à prévoir.

Membres de la commission : Dominique CHAMBON, Jean-Michel LONGIN, Karelle MICHEL, Tony PIRAT, Bernard PRELY, Gilles NICOUD, François PERRIER, Joan BOULEUX.

Plan local d'urbanisme intercommunal :

Au 1^{er} janvier 2021, toutes les intercommunalités devraient prendre la compétence PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) suite à la loi Notre.

Si refus de plusieurs communes pas de transfert automatique.

Proposition de vote du conseil municipal : 14 voix contre le transfert

Une délibération sera prise en ce sens

Service poste et crédit agricole :

Comme il l'avait été évoqué lors du conseil municipal d'octobre dernier, une décision doit être prise concernant le service de la Poste.

Après vote du conseil municipal (avec 14 voix pour) la création d'une agence postale communale est lancée.

Le lieu de l'agence postale communale sera à étudier par la suite.

Le crédit agricole a répondu à la proposition de la commune pour le rachat du bâtiment situé rue centrale. Il propose une cession du bâtiment pour un montant de 85.000 € et une participation aux travaux avec une prise en charge de 50 % avec un maximum de 35.000 € et une convention de maintien du distributeur automatique de billets d'une durée de 5 ans.

Vote du conseil municipal : 11 pour et 3 abstentions.

Demander le rajout dans la convention de la remise en état du local lors de l'enlèvement du distributeur automatique de billets.

Convention de mise à disposition service assainissement – Gémapi / renouvellement :

Une convention a été signée avec Bresse Louhannaise Intercom' pour mise à disposition de nos agents pour les travaux d'assainissement et Gémapi.

Un remboursement de 25,5 € des heures effectuées par les agents est prévu.

Convention renouvelée au 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 6 ans.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Désignation représentant au CISPD (conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) :

Le maire informe le conseil municipal du rôle du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et notamment :

- La concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et de prévention de la délinquance sur son territoire
- L'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et définition des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques
- La mise en place d'actions de prévention

François PERRIER est désigné comme représentant au sein du CISPD.

Liste nouveaux habitants :

Au vu des mesures prises suite au COVID, la cérémonie des vœux ne pourra pas avoir lieu en janvier 2021.

L'idée d'envoi d'un courrier à tous les habitants de la commune est émise avec un mot particulier pour les nouveaux habitants.

La liste des nouveaux habitants est distribuée à tous les conseillers municipaux pour vérification. Elle sera revue lors du conseil municipal de décembre prochain.

Questions diverses :

- Le maire informe le conseil municipal que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le jeudi 17 décembre 2020.
- Lors du dernier conseil municipal, des devis d'ABCD avait été proposés concernant le dossier âges et vie. Ces devis ont été revus à la baisse par ABCD et se montent à ce jour à 24.018 €
- Madame Léa GIROUX qui sera nommée orthophoniste en juillet 2021 a demandé la location d'un bureau au 1^{er} étage de la Mairie pour travailler en concertation avec Madame LOBJOIS, déjà locataire de la Mairie.
- Le service des routes du Département de Saône-et-Loire a demandé à la commune d'élaguer la haie route des marlesses.
- La commission action sociale s'est réunie et a établi une liste de gens vulnérables sur la commune suite aux mesures de confinement dues au COVID. Il est proposé de passer un appel téléphonique de courtoisie à chacune de ces personnes pour prendre de leurs nouvelles et leur signaler de ne pas hésiter à prendre contact avec la Mairie si besoin.

- Monsieur CHAMBON informe le conseil municipal que l'état des lieux du logement situé au-dessus de la boucherie a été effectué le 2 novembre dernier. Le lino de la salle de séjour est abimé et un devis a été demandé à Monsieur PUTIN pour réparation ou changement du sol. Le devis s'établit à 635 €. Le dépôt de garantie versé par les locataires est de 400 €. Il est proposé de ne pas rembourser le dépôt de garantie et que la Mairie prenne à sa charge le résiduel. Suite aux travaux, ce logement sera remis à la location.
- Madame BOULEUX a réuni sa commission animation pour l'établissement du bulletin municipal. Les associations ont envoyé par mail leur calendrier d'évènements 2021. Le devis pour le graphisme et la mise en page est de 480 € et le devis du Parchemin pour impression est de 634 €. Accord à l'unanimité du conseil.
- L'association cycle varennois réitère sa demande de subvention pour l'année 2021.

Varennes Saint Sauveur, le 20 octobre 2020



Le Maire,

Jean-Michel LONGIN

